

Liste des délibérations examinées en Conseil Communautaire du jeudi 23 mars 2023 à 18 h

Séance du 23 mars 2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-trois mars à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame BAULAND Brigitte, Présidente, au siège de la Communauté de Communes

Présents : M. HERNANDEZ Christian, Mme MOUTERDE Hélène et Mme MOLLEN Dominique (CHASSIERS), M GRATTEPANCHE Gilles (CHAZEAX), M. VEDOVATO Bernard (JOANNAS), M VILLALONGA Jérémy, M. ROSE Hermand, M PAUL André, Mme FOURNET Claudine, OUZEBIHA Arlette, ANJOLRAS Huguette (LARGENTIERE), Mme DI MINO Magali, et M. DELEUZE Johan (LAURAC), M CHANIOL Bernard (MONTREAL), M. VIELFAURE Robert (ROCHER), Mme BALAZUC Marie Hélène, M BOIRON Bernard (SANILHAC), Mme BAULAND Brigitte (TAURIERS), Mme ALLEFRESDE Laurence (PRUNET)

Absents excusés : M AUBERT Yves, M NURY Didier, Mme CAUVIN COCATRE Clarisse, M BEULATON David,
Absents : M BASTIEN Franck, Mme MAIGRON Agnès

Pouvoirs :

M AUBERT Yves donne pouvoir à Mme ALLEFRESDE Laurence
M NURY Didier donne pouvoir à Mme DIMINO Magali
Mme CAUVIN COCATRE Clarisse donne pouvoir à M DELEUZE Johan
M BEULATON David donne pouvoir à M CHANIOL Bernard

Secrétaire de séance : Mme MOLLEN Dominique

Madame la Présidente demande de modifier l'ordre du jour et de passer le point fête de la randonnée 2023 en premier lieu du fait du départ de Monsieur VEDOVATO Bernard, vice-Président vers 18 h 30

Les membres présents sont favorables

OBJET : FETE DE LA RANDONNEE 2023 **C 20230323-01**

Validation de la fête de la randonnée de 2023

OBJET : VALIDATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 février 2023
C 20230323-02

Validation du compte rendu du conseil communautaire du 2 février 2023.

OBJET : COMPTE DE GESTION BUDGET GENERAL AN 2022 **C 20230323-03-01**

Approbation du compte de gestion du budget général de l'année 2022 établi par le Service de Gestion Comptable d'Aubenas

OBJET : COMPTE DE GESTION BUDGET OIT AN 2022 **C 20230323-03-02**

Approbation du compte de gestion du budget OIT de l'année 2022 établi par le Service de Gestion Comptable d'Aubenas

OBJET : COMPTE DE GESTION BUDGET ATELIER RELAIS AN 2022 **C 20230323-03-03**

Approbation du compte de gestion du budget Atelier Relais de l'année 2022 établi par le Service de Gestion Comptable d'Aubenas

Madame BAULAND Brigitte, Présidente, sort de la séance

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET OIT AN 2022 /DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTAT
C20230323-05-01**

Présidence de M VIELFAURE Robert, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par
Mme BAULAND Brigitte

Validation de l'affectation de résultat

M. VEDOVATO Bernard quitte la séance à 18 h 42

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ATELIER RELAIS AN 2022 /DELIBERATION AFFECTATION DE
RESULTAT C20230323-05-02**

Présidence de M VIELFAURE Robert, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Mme

Validation de l'affectation de résultat

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ATELIER RELAIS AN 2022 /DELIBERATION AFFECTATION DE
RESULTAT C20230323-05-03**

Présidence de M VIELFAURE Robert, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Mme

Validation de l'affectation de résultat

Mme BAULAND Brigitte, Présidente, rentre dans la séance

OBJET : AIDE AUX TPE AVEC POINT DE VENTE C 20230323-06

Accord d'une aide financière au titre des aides aux TPE avec point de vente à Mme LEBLANC
Monia pour la Petite cuisine, entreprise individuelle, restaurant bar à Largentière pour un
montant de 2 500 euros et ce dans le cadre du règlement des aides aux TPE avec point de vente
existant sur la CDC Val de Ligne

OBJET : DUREES D'AMORTISSEMENTS C 20230323-07

Validation des durées d'amortissements :

PLU de Joannas : 10 ans

PLU de Largentière : 10 ans

OBJET : OPAH / DEMANDE DE SUBVENTIONS C 20230323-08

Validation de trois dossiers de subventions de M TERRISSE Roger sur la commune de Chassiers.

OBJET : CCI / PROJET DE CONVENTION C 20230323-09

Validation du renouvellement de la convention avec la CCI pour 3 ans avec une facturation de 150
euros TTC pour la CDC VAL DE LIGNE et 150 euros pour l'entreprise, pour l'instruction des
dossiers.

OBJET : SYMPAM / CLOTURE DE TROIS BUDGETS ANNEXES C 20230323-10

Validation de la clôture comptable des trois budgets annexes du SYMPAM, tels que définis dans la délibération du comité syndical du 10 novembre 2022.

OBJET : PLUI : VALIDATION TRANCHE OPTIONNELLE ASSISTANCE JURIDIQUE C 20230323-11

Validation de l'offre pour la tranche optionnelle assistance juridique du PLUI, par le cabinet ALPICITE à 8000 euros HT.

OBJET : ACCUEIL DE LOISIRS : PROJET MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR C 20230323-12

Validation de la modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

M. CHANIOL Bernard part à 19 h 30

OBJET : AVENANT BAIL PROFESSIONNEL C 20230323-13

Validation du changement de cabinet de la part de Mme THONET au sein de la maison de santé

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU C 20230323-14

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le bureau.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE C 20230323-15

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par la Présidente

La Présidente,

Brigitte BAULAND



la Secrétaire de séance

Dominique MOLLEN



